



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
1550 D'Estimauville Avenue
1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
BFC Bagotville, CP 380
CFB Bagotville, PO Box 380
Bâtiment 62, local 112
Building 62, Room 112
Alouette
Québec
G0V1A0

Title - Sujet Hébergement et alimentation CEVC	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3934-17L003/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W3934-17L003	Date 2017-03-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$BAL-001-17044	
File No. - N° de dossier BAP-6-39347 (001)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-03-20	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tremblay, Marial	Buyer Id - Id de l'acheteur ba1001
Telephone No. - N° de téléphone (418) 677-4000 (4159)	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Unité régionale de soutien aux cadets A/S de l'Officier contrôle matériel Case postale 100, Bureau-Chef Richelain (Québec) J0J 1R0	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W3934-17L003/A

002

bal001

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W3934-17L003

BAP-6-39347

Demande de renseignements - en période d'invitation - Clause n° 2.4

Afin d'assurer l'uniformité et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à tous les soumissionnaires qui auront reçu la demande de soumissions, sans que le nom de l'auteur des demandes de renseignements soit mentionné.

Voici d'autres questions que nous avons reçues jusqu'à maintenant :

Question 5 : Réf. : Annexe A - Partie 2 - Alimentation, Sommaire, paragraphe 1. a. Nombre de repas (page SOM-1); et
Annexe B, section B.2, sous-section B.2.1 Prix unitaire ferme par repas (page 33)

Le nombre de repas a augmenté considérablement par rapport à la demande de soumissions précédente alors que le nombre de cadets a diminué; pouvez-vous expliquer pourquoi?

Réponse 5 : Par rapport à la demande précédente, il y a plus de repas pour les officiers et les membres du rang et pratiquement le même nombre de repas pour les cadets. Cependant, nous corrigeons le nombre de repas en les diminuant de 2,000 par type de repas pour la raison invoquée dans le paragraphe 1. a. qui est remplacé :

- **Biffer :** ~~a. Le nombre de repas pour l'année 2017/2018 (camp d'été 2017) est de 14,852 déjeuners, 14,718 dîners et de 14,981 soupers. Les prévisions quotidiennes de repas sont inscrites aux pages PRC-1 à PRC-3 de l'annexe «A» dans les colonnes intitulées «total repas».~~

- **Insérer :** a. Le nombre de repas pour l'année 2017/2018 (camp d'été 2017) est de 12,852 déjeuners, 12,718 dîners et de 12,981 soupers. Les prévisions quotidiennes de repas sont inscrites aux pages PRC-1 à PRC-3 de l'annexe «A» dans les colonnes intitulées «totales repas» différent du nombre de repas ci-dessus mentionné. Cette différence représente le nombre de repas qui sera consommé à l'extérieur du CEVC et fourni par le MDN, c'est-à-dire : 2,000 déjeuners, 2,000 dîners et 2,000 soupers.

Et le tableau de la sous-section B.2.1 de l'annexe B est remplacé par celui ci-après :

Article	Type de repas	Quantité estimative	Prix unitaire ferme par repas	Prix total estimatif
1	Déjeuner :	12,852	\$	\$
2	Dîner :	12,718	\$	\$
3	Souper :	12,981	\$	\$
Coût total estimatif des repas - camp d'été 2017 :				\$

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W3934-17L003/A

002

bal001

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W3934-17L003

BAP-6-39347

Question 6 : Réf. : Annexe A - Partie 2 - Alimentation, section 2, paragraphe 4. a) Menu cyclique, (page 2-2) :

Il est mentionné « ... au menu cyclique de six semaines » au lieu de trois semaines à la section 5; pouvez-vous confirmer?

Réponse 6 : Veuillez corriger le paragraphe 4. a) comme suit :

- Biffer : a) Fournir les repas (incluant les paniers-repas) et les suppléments conformément au menus cycliques de ~~six semaines présentés à la section 6.~~
- Insérer : a) Fournir les repas (incluant les paniers-repas) et les suppléments conformément au menus cycliques de **trois semaines présentés à la section 5.**

Prendre note que le menu cyclique de six semaines a été changé par celui de trois semaines afin de réduire l'inventaire de denrées à maintenir par les fournisseurs.

Question 7 : Réf. : Annexe A - Partie 2 - Alimentation, section 7, Déjeuner, paragraphe e. « un bar à déjeuner », (page 7-1) :

Est-ce que les aliments énumérés dans le bar à déjeuner sont offerts "à volonté"?

Réponse 7 : Le bar à déjeuner est un complément au menu du déjeuner, par contre, beaucoup de notre clientèle préfère seulement les choix du bar à déjeuner alors la grandeur de l'assiette doit correspondre au choix du client.

De plus, comme il est mentionné au paragraphe 1. de la section B.2 de l'annexe B - Base de paiement :

1. **Aucun montant supplémentaire ne sera accordé pour des repas échappés ou pour une 2^{ème} assiette. La quantité servi en 2^{ème} assiette est très minime vu l'horaire des repas très serré. L'entrepreneur devrait prévoir une moyenne de 5% et moins en 2^{ème} assiette.**

Toutes les autres conditions de la Demande de proposition demeurent inchangées.